



MISSION RÉGIONALE D'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE
HAUTS-DE-FRANCE
DU CONSEIL GÉNÉRAL DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

La Présidente
de la mission régionale
d'autorité environnementale
Hauts-de-France
à

UD du Littoral
nicolas.pacault@developpement-
durable.gouv.fr

Lille, 11 septembre 2018

Objet : **Projet de Parc éolien les Hayettes de l'entreprise WP France 27 SAS sur les communes de Bomy et Vincly**
Information sur un avis tacite de l'Autorité Environnementale
N° d'enregistrement Garance : n° 2018 - 002690

Monsieur,

L'autorité environnementale a été saisie le 06 juillet 2018 pour émettre un avis sur le projet en objet

Aucun avis de l'autorité environnementale n'a été expressément produit dans le délai de deux mois suivant la saisine.

Je vous informe de l'absence d'observations de l'autorité environnementale sur le projet. Le présent courrier pourra être joint au dossier d'enquête publique.

Cette information sera publiée sur le site internet de la MRAE Hauts-de-France.

La Présidente
de la mission régionale d'autorité environnementale
Hauts-de-France

Patricia Corrèze-Lénée

Copies : Préfecture de département du Pas-de-Calais